

# Enseignement supérieur: Un air de changement

■ Une multitude de nouveautés pour la rentrée

■ Equivalences, bourses, concours, encadrement, SI,... plein de chantiers

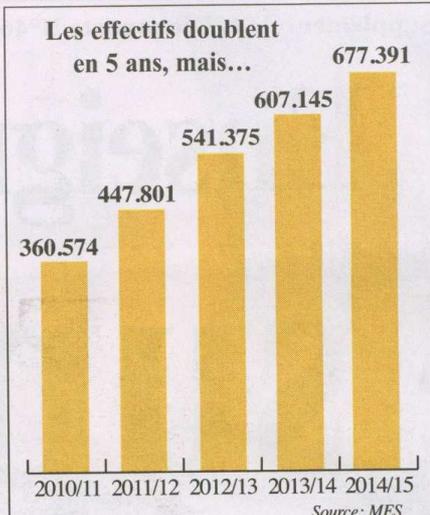
■ La régionalisation avancée, prochain défi

L'ENSEIGNEMENT supérieur opère sa mue. La rentrée 2015-2016 marque le coup d'envoi de nombreuses nouveautés, dont certaines marqueront une véritable rupture avec le passé. A commencer par la reconnaissance des établissements privés et l'équivalence de leurs diplômes. Cette année, pour la première fois, des écoles et universités privées pourront présenter leur candida-

ture pour être enfin reconnues. Cela permettra de donner un coup de pouce au secteur, dont la part a été presque réduite de moitié ces dernières années. Quoique, l'effet risque d'en être limité, puisque pour l'heure, très peu d'établissements peuvent satisfaire aux conditions exigées.

La rentrée sera aussi marquée par l'élargissement de l'AMO au profit des étudiants (260.000 pour commencer), l'introduction du système LMD en médecine, qui offrira plus d'opportunités de carrière aux jeunes, et le prolongement de la durée de préparation du doctorat d'une année, afin de permettre à plus de doctorants de soutenir leur thèse. La réflexion sera aussi lancée pour la réorganisation des Centres d'études doctorales et la révision des accréditations des filières du doctorat. Des assises seront organisées dans ce sens.

Cette année connaîtra, également, le recrutement de 1.300 enseignants dans les universités (un record), qui recevront pour la toute première fois une formation



*En l'espace de 5 ans, le nombre d'étudiants des universités a été multiplié par deux, augmentant la pression sur la capacité d'accueil. Cela dit, malgré la massification, le nombre d'étudiants marocains reste encore faible par rapport à la moyenne régionale (1.300 étudiants pour 100.000 habitants en 2011, contre 3.000 à 4.000 en Méditerranée). Augmenter le nombre d'étudiants, c'est là encore un autre pari à gagner*

en innovation pédagogique, avant de pouvoir exercer. Parmi eux, et c'est là aussi une première, 300 doctorants en 2e année engagés avec un CDD, pour un salaire mensuel de 5.000 DH. De quoi améliorer

de son directeur ne devrait plus tarder, selon le ministère de l'Enseignement supérieur. L'instance aura pour mission d'évaluer le secteur et d'instaurer une démarche qualité pour le système d'enseignement qui pâtit encore de plusieurs lacunes.

Sans compter la réforme de la loi 01-00 régissant l'enseignement supérieur, dont la dernière mouture a été finalisée et devrait bientôt atterrir au SGG.

La tutelle s'attèlera également au développement d'un système d'information global coiffant tout le secteur, un chantier de taille. Tout en continuant à renforcer la capacité d'accueil dans les universités qui reçoivent de plus en plus de jeunes (voir illustration). D'ailleurs, plusieurs établissements sont en cours de lancement. C'est le cas notamment de l'ENCG de Dakhla, l'EST de Khénifra, trois facultés de médecine à Agadir, Tanger et Béni Mellal, et trois instituts de charia et de droit à Figuig, Tan Tan ou encore Taroudant. L'INSA Euroméditerranée et l'Ecole centrale de Casablanca ouvrent leurs portes cette rentrée.

Ces projets se rajouteront à ceux

## La «malédiction» de la discontinuité

DURANT ces quatre dernières années, l'enseignement supérieur a certainement connu bien plus de réformes que durant les dix années qui les ont précédées. Depuis son arrivée à la tête du ministère de tutelle en 2012, Lahcen Daoudi a lancé chantier sur chantier. Il reste évidemment beaucoup à faire, que ce soit sur le plan de la qualité des enseignements, de la recherche et des infrastructures. Mais une nouvelle dynamique a été enclenchée. Si jamais Daoudi est appelé à prendre la présidence de la région de Khénifra-Béni Mellal, après le jeu des alliances des partis à l'issue des élections du 4 septembre, qu'advient-il de tous les projets lancés? C'est souvent le drame du système d'enseignement au Maroc, la discontinuité des actions. □

le taux d'encadrement dans les universités, et motiver plus de jeunes à briguer une carrière universitaire et à s'investir dans la recherche.

Le système de gestion des bourses sera, par ailleurs, dématérialisé. Un appel d'offres sera lancé dès ce mois de septembre pour le choix d'une plateforme électronique adéquate. Cela permettra plus de transparence dans le traitement des dossiers, depuis longtemps sujet à des soupçons de trafic.

Autre chantier activé, celui de la suppression des concours d'entrée aux grandes écoles publiques, qui sera effective l'année prochaine (voir les détails dans les pages XII et XIII).

L'Instance d'évaluation pourrait, en outre, être activée dès cette année. La no-

lancés durant les trois dernières années: fusion des universités de Casablanca et celles de Rabat, création de pôles technologiques entre écoles d'ingénieurs, appel à projets R&D (300 millions de DH), fonds de recherche lancés avec plusieurs opérateurs (OCP, Managem, ministère de l'Agriculture,...), amélioration des bourses octroyées, ...

Et ce n'est pas fini, le secteur se trouve devant d'autres défis à relever, dont celui de la régionalisation avancée. Les universités devront être dotées de pouvoirs élargis et se mettre à l'écoute des besoins des régions, pour la formation de ressources humaines adaptées. □

Ahlam NAZIH

# Lahcen Daoudi: «L'équivalence

■ La reconnaissance des établissements privés, «une révolution»

■ Le «public-public» supprimé de la réforme du supérieur

■ Une ENCG, 3 facultés de médecine et 3 instituts de Charia en lancement

Avec 229.782 nouveaux bacheliers (soit +24.043 sur un an), cette année encore, les universités seront sous pression. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Lahcen Daoudi, rassure: «Les problèmes de sous-capacité, c'est fini». Hormis les capacités d'accueil qui seront rajoutées dans les universités, de nouveaux établissements verront le jour. C'est le cas

de l'ENCG de Dakhla, des trois facultés de médecine et trois instituts de Charia qui sont en cours de lancement.

Pour lui, le principal challenge se trouve aujourd'hui du côté des enseignants-chercheurs, ainsi que de la reconnaissance des écoles et universités privées qu'il qualifie de «révolution».

Au ministère, il estime avoir rempli sa mission. «J'ai livré plus que j'ai promis... Je peux partir tranquille», déclare-t-il.

- L'Economiste: La reconnaissance des établissements privés était très attendue, mais les critères exigés sont jugés «excessifs». Qu'en pensez-vous?

- Lahcen Daoudi: C'est en effet la grande nouveauté de la rentrée, et c'est une révolution. Les diplômes des écoles et universités privées qui justifient d'un bon niveau seront reconnus équivalents à ceux du public. Toutefois, nous ne souhaitons pas brader le diplôme natio-

nal. Les critères imposés ont pour but de tirer le secteur privé vers le haut. Les établissements en dessous du niveau requis pour la reconnaissance devront consentir plus d'efforts, un point c'est tout. Nous visons les meilleurs, et la compétition est ouverte.

- Où en est la réforme de la loi 01-00?

- Le projet est prêt, il devrait bientôt être envoyé au Secrétariat général du gouvernement. Nous avons procédé à quelques retouches après l'avis du Conseil supérieur de l'éducation. Il a surtout été question de modifier ce qui a trait au «public-public» qui devra automatiquement passer par une loi. Des établissements comme l'Université internationale de Rabat et l'Université euroméditerranéenne de Fès, par exemple, sont créées par des fondations. Mais elles devront passer par une loi. Nous sommes en train de préparer les textes. De toutes les façons, les fondations, c'est aujourd'hui dépassé.

- Vous avez décidé de supprimer les concours d'accès aux grandes écoles publiques. Pourquoi ne pas garder des moyens d'évaluation autres que la note?

- La note est un moyen d'évaluation. Nous prendrons en considération les notes nationale et régionale, en tenant compte des performances dans les matières prioritaires pour chaque spécialité. C'est plus juste, parce qu'au lieu d'être jugés en trois quarts d'heure, les étudiants sont examinés par rapport aux trois composantes précitées. Les mauvais seront automatiquement écartés.

- Comptez-vous, cette année encore, fournir plus d'efforts en matière de capacité d'accueil?

- Bien entendu, nous avons élargi les infrastructures dans toutes les

facultés. Le cas de l'université d'Agadir est édifiant. Entre 2012 et 2015 sa capacité d'accueil a été multipliée par deux. Certes, quelques problèmes sur le nombre persistent, surtout à Tétouan, le temps que les constructions d'amphis lancées s'achèvent. Mais globalement, les difficultés liées à la sous-capacité sont derrière nous. C'est malheureux pour notre pays, une enveloppe de 300 à 400 millions de DH aurait pu permettre de construire tous les amphis nécessaires. Pourquoi ne l'a-t-on jamais fait auparavant?

Nous lançons, par ailleurs, plusieurs nouveaux établissements, dont l'ENCG de Dakhla, trois Instituts des sciences de la charia et de droit (Figuig, Taroudant, Tan Tan), et la faculté de médecine de Béni Mellal. Dans toute l'histoire du Maroc nous n'avons jamais compté plus de 5 facultés de médecine, aujourd'hui nous en avons 5 supplémentaires: deux dans le cadre de fondations (Khalifa Ibn Zaïd et Cheikh Zaïd Ibn Soltan...) et trois publiques (Agadir, Tanger et Béni Mellal).

Pour le moment, notre défi ce sont les enseignants-chercheurs. Cette année, nous recruterons 1.300 professeurs. C'est du jamais-vu. Avant 2012, nous n'avons jamais dépassé plus de 600 recrutements.

- Qu'en est-il de la formation et de l'évaluation de ces nouvelles recrues?

- Tous les enseignants qui seront recrutés cette année seront

*Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur: «Les établissements en dessous du niveau requis pour la reconnaissance devront consentir plus d'efforts, un point c'est tout. Nous visons les meilleurs, et la compétition est ouverte»*  
(Ph. Jarfi)



# pour les meilleurs»

formés aux nouvelles techniques d'enseignement et à l'innovation pédagogique. Ils devront aussi maîtriser l'anglais. Durant ce mois de septembre, nous réunissons tous les directeurs des filières informatiques avec des experts internationaux, afin de leur faire découvrir les orientations mondiales en la matière. Nous ouvrirons d'ailleurs cinq masters dans le big data, une spécialité très lucrative. Aux Etats-Unis, par exemple, un ingénieur dans les big data touche près de 14.000 dollars par mois.

### - S'agit-il de faire émerger un nouveau profil d'enseignants?

- Nous amorçons à peine le changement. Un effort continu sur une dizaine d'années est nécessaire, afin de développer des universités qui enseignent en anglais et qui s'inscrivent dans la mondialisation. Concernant l'évaluation des enseignants, cela pourrait relever des prérogatives de l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance

### Un argument de plus pour les universités privées

AUCUNE des universités privées, ou dans le cadre d'un partenariat public-privé, lancées ces dernières années n'a pu atteindre l'effectif de 2.000 étudiants requis, pour bénéficier du titre d'université. Lahcen Daoudi en est convaincu,

avec la reconnaissance de l'Etat et l'équivalence des diplômes, elles pourront toutes «faire le plein». «Celles nées dans le cadre d'un partenariat public-privé, comme l'Université internationale de Rabat ou l'Université euroméditerranéenne de Fès, déjà reconnues, reçoivent des demandes de 40 à 50 fois leur capacité», assure le ministre. L'équivalence des diplômes pourrait même encourager ceux tentés par des études à l'étranger à rester au Maroc, rajoute-t-il. Néanmoins, cela serait-il suffisant, sachant que le coût dans le privé, pouvant dépasser 65.000 DH par an, reste rédhibitoire pour la majorité des familles? □



qualité, qui devrait bientôt être opérationnelle.

### - Le Maroc ambitionne de se placer en plateforme pour l'enseignement en Afrique. Comment peut-il y arriver?

- L'Université euroméditerranéenne de Fès, à titre d'exemple, réserve 25% de sa capacité d'accueil aux pays africains. Dans les facultés de médecine, les étudiants issus d'Afrique subsaharienne se comptent par centaines. Pareil pour les écoles d'ingénieurs, les facultés des sciences,... Dans les cités universitaires, il est vrai qu'il existe des déficits dans les infrastructures, mais les boursiers y sont prioritaires.

Dans les écoles privées, ils pourront donc aussi décrocher des diplômes reconnus. Nous travaillons également beaucoup sur la Mauritanie, en vue d'encadrer des écoles d'ingénieurs, la faculté de médecine et d'autres établissements. □

Propos recueillis par Ahlam NAZIH